

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École du PLEIN-COEUR



N° de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC ÉCOLE DU PLEIN-CŒUR

Procès-verbal de la séance régulière tenue le 10 décembre 2019 au local 120-1 de l'école du Plein-Cœur à 17 h 30.

PRÉSENCES

Mme Jennie Tremblay (parent)
M. Dominic Fontaine-Lasnier (parent)
M. Bruno Schuehmacher (parent)
Mme Mélissa Ducharme (parent)
Mme Caroline Bédard (enseignante)
Mme Catherine Vidal (enseignante)
Mme Diane Trépanier (technicienne au service de garde)
Mme Myriam Turcotte (technicienne en éducation spécialisée)
Mme Aude Néron (membre de la communauté)
M. Hugues Gendron (directeur)

ABSENCES

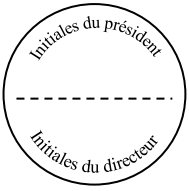
Mme Caroline Ferland (parent)
Mme Andréanne Tardif (enseignante)
Mme Mireille Soucy (parent)
Mme Marjolaine Delisle (parent)
Mme Caroline Pelletier (OPP)

1. SALUTATIONS ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Dominic Fontaine-Lasnier ouvre la séance après vérification du quorum.
Dominic Fontaine-Lasnier souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune.



N° de la résolution
ou annotation

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Bruno Schuehmacher, appuyé par Diane Trépanier et résolu :

QUE l'ordre du jour du 10 décembre 2019 soit adopté tel que présenté avec l'ajout du point suivant à « Affaires nouvelles » : reddition de compte et journal *Le Cœur en bref*.

CÉ 19/20 – 016

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 29 OCTOBRE 2019

Il est proposé par Jennie Tremblay, appuyé par Myriam Turcotte et résolu :

QUE le procès-verbal du 29 octobre 2019 soit adopté avec la modification suivante :

- 9. g) : *Le sujet sur la cafétéria devrait être résumé ainsi : « Il y a de l'insatisfaction concernant le service à la cafétéria. Comment pourrait-on améliorer le service? »*

CÉ 19/20 – 017

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 29 OCTOBRE 2019

Projet mosaïque : l'artiste viendra à la fin du mois de mai.

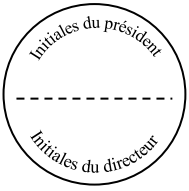
6. COURRIER

Promotion : atelier-conférence « Au cœur de ma famille » avec Valérie Courtemanche.

7. OPP

La prochaine réunion aura lieu en janvier 2020.

Il y aura un souper pizza le 19 février 2020.



N° de la résolution
ou annotation

8. QUESTIONS DU PUBLIC 2^E SÉANCE

Aucune question.

9. TRAVAUX DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

a) *Sorties éducatives*

- i.* La petite chorale de Noël fera une représentation au CHSLD le 17 décembre ainsi qu'à la résidence Brunswick en après-midi.
- ii.* Fort Débrouillard : La classe de 3^e année, 4^e année et 3^e-4^e année ira au Fort Débrouillard le 9 juin 2020. Le coût de cette sortie est 3 107,13 \$ et sera payé par le budget-école.
- iii.* Musée J. Armand Bombardier : 4^e et 5^e année, 5^e année, 6^e année. Environ 1 400\$ payé par le budget-école.

Il est proposé par Michèle Laberge, appuyé par Mireille Soucy et résolu :

QUE les propositions de sorties éducatives présentées précédemment soient adoptées telles que présentées.

CÉ 19/20 – 018

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) *Campagne de financement - retour*

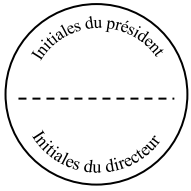
15 255 \$ pour la campagne de recettes en pots.

6 072 \$ pour la campagne des produits de la pomme.

Total des ventes = 21 327 \$

Profits = environ 10 700 \$

Des reçus pour dons peuvent être émis lorsque le don est de 50 \$ et plus. Il serait intéressant d'ajouter cette information au formulaire de campagne de financement 2020-2021.



N° de la résolution
ou annotation

c) **Budget**

Il faut se référer au document «Budget 2019-2020».

Il est proposé par Catherine Vidal, appuyé par Marilyn Comeau et résolu :

QU'UN montant de 25 \$ soit octroyé à chaque élève pour les sorties scolaires provenant de la campagne de financement et qu'un montant de 200 \$ soit octroyé par spécialiste et pour l'orthopédagogue.

CÉ 19/20 – 019

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

d) **Nutri-Actifs**

Aucun contrat n'a été trouvé. Hugues a rencontré une responsable du service afin de faire part des insatisfactions. Il est discuté que le service de cafétéria apporte des modifications. Au prochain CÉ, le sujet sera de nouveau abordé.

e) **Club des petits déjeuners**

La cafétéria ne participera pas à la réalisation des petits déjeuners. Le CPE est intéressé à collaborer pour la conception des déjeuners.

f) **Grand Défi Desjardins**

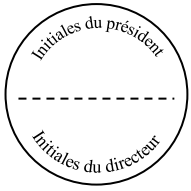
Un montant allant jusqu'à 2 000 \$ sera remis au Grand Défi Desjardins si l'école organise une activité. Il faut se rappeler que chaque montant cumulé par les levées de fonds sera doublé par l'événement pour un maximum de 4 000 \$. À la suite, il pourrait rester un montant de 2 000 \$ à amasser en levée de fonds.

Il est proposé par Myriam Turcotte, appuyé par Dominic Fontaine-Lasnier et résolu :

QU'UNE partie des sommes amassées lors des campagnes de financement soit remise au Grand Défi Desjardins pour être doublée.

CÉ 19/20 – 020

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



N° de la résolution
ou annotation

g) **Planification annuelle – éducation à la sexualité**

Les thèmes qui seront abordés cette année sont les suivants :

- Maternelle : croissance sexuelle et image corporelle + grossesse;
- 5^e année : croissance sexuelle et image corporelle;
- 6^e année : vie affective et amoureuse + croissance sexuelle.

h) **Grille-matières**

Une modification par rapport à la grille-matière de 2019-2020 est un ajout de 30 minutes en éducation physique pour la maternelle. Le temps d'enseignement sera donc d'une durée de 22 h 30 et il y aura un impact financier assumé par l'école.

Au primaire, la grille demeure identique.

Il est proposé par Dominic Fontaine-Lasnier, appuyé par Jennie Tremblay et résolu :

QUE le CÉ adopte la grille-matière telle que présentée.

CÉ 19/20 – 021

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. RAPPORT DU COMMISSAIRE

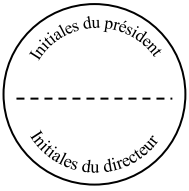
Aucun.

11. RAPPORT DE LA PERSONNE DÉLÉGUÉE AU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Il n'y a pas eu de rencontre.

12. RAPPORT DU MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ

Aucun.



N° de la résolution
ou annotation

13. RAPPORT DES PARENTS

a) *Interventions positives*

L'approche positive et le lien d'attachement sont à travailler avec les enseignantes de la maternelle.

b) *Nuit de la lecture*

La nuit de la lecture aura lieu le 18 janvier 2020 à la salle de l'Hôte de ville de Melbourne de 17 h à 22 h.

14. RAPPORT DE LA TECHNICIENNE EN SERVICE DE GARDE

a) *Journée pédagogique du 6 janvier 2020*

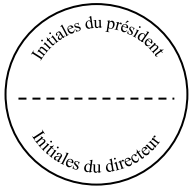
Une activité de Laser TAG est proposée dont le coût est de 6 \$ par élève (à l'école).

b) *Journée pédagogique du 24 janvier 2020 :*

Une activité au Mont Arthabaska est proposée dont le coût est de 9,55 \$ par élève.

Il est proposé par Dominic Fontaine-Lasnier, appuyé par Bruno Schuehmacher et résolu :

QUE les propositions d'activités pour les journées du 6 et du 24 janvier 2020 soient adoptées telles que présentées.



N° de la résolution
ou annotation

15. RAPPORT DES ENSEIGNANTS

a) *Activités de Noël*

Il y aura des activités de Noël la semaine prochaine (patin, courrier de Noël et après-midi cinéma en pyjama).

b) *Dégustation EVB*

Une dégustation EVB aura lieu la semaine prochaine.

16. RAPPORT DU PERSONNEL DE SOUTIEN

Aucun.

17. RAPPORT DE LA DIRECTION

Aucun.

18. AFFAIRES NOUVELLES

a) *Reddition de comptes de « collecte d'info »*

Le ministère demande une résolution du CÉ quant à la répartition des montants reçus par l'établissement pour les mesures dédiées et protégées. Voir le document joint.

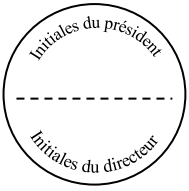
Il est proposé par Dominic Fontaine-Lasnier, appuyé par Caroline Bédard et résolu :

QUE le CÉ confirme que la Commission scolaire des Sommets a alloué à l'école, dans le cadre des mesures dédiées et protégées, un montant de 169 729,02 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) *Journal Le Cœur en bref*

Dominique Fontaine-Lasnier propose de faire une édition en janvier portant sur les souhaits du Nouvel An. La date de tombée sera le 10 janvier 2020. Il est important que les enseignants s'assurent d'avoir l'autorisation du parent pour chaque enfant qui est présent sur une photo.



N° de la résolution
ou annotation

19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Catherine Vidal, appuyé par Diane Trépanier et résolu :

QUE la séance soit levée à 20 h 21.

CÉ 19/20 – 024

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Dominic Fontaine-Lasnier, président

Hugues Gendron, directeur